

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 81 (1954)
Heft: 12

Artikel: Nouvelles patoisantes
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-229197>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOUVELLES PATOISANTES

— Une Union fribourgeoise de radio-diffusion et de télévision vient de se constituer. Au sein du comité, fort de neuf membres, on remarque avec plaisir la présence de deux membres du Conseil des patoisants romands, M. l'abbé Brodard, qui y représentera les Patoisants fribourgeois, et M. H. Gremeaud, pour le Costume populaire et la Protection de la nature.

— Le *Conteur* du mois de juin se demandait si l'on allait abattre le vieux tilleul de l'Abbaye. On apprend avec plaisir qu'une vague de protestations a sauvé le bel arbre. L'emplacement dont les autorités avaient besoin a été trouvé ailleurs.

— La Gruyère a appris avec chagrin le décès de M. Maurice Moura, ancien conseiller communal et paroissial à Grandvillard ; c'était un fidèle terrien de l'*Intyamom*, ardent défenseur du patois et des traditions au sein de la Société des armailles de la Gruyère. Il y a peu, M. Albert Wulliamoz, ancien député et conseiller national à Bercher, perdait son épouse ; un autre bon patoisan de la région, M. Henri Dutoit, député et ancien syndic de Neyruz, vient d'éprouver un deuil semblable. A ces familles va notre plus vive sympathie.

— L'« Abbaye » des Patriotes du Haut-Jorat a été fêtée le 18 juillet aux Cullayes, sous la conduite de M. Ami Lavanchy, le patoisan bien connu ; hommage fut rendu à deux membres décédés : Henri Kissling et Henri Lavanchy, deux regrettés défenseurs du vieux parler ; les Patriotes eurent le plaisir d'entendre un autre fervent patoisan, M. Maurice Chappuis.

— Lors du grand cortège du Tir fédéral, à Lausanne, on pouvait lire sur le char de Bottens cette inscription, due à M. l'instituteur Jorand :

*Battioré dè Bottein !
Bein travaillî,
Prau medzî,*

*Baire quartetta assebein,
Cin fâ dau bein...*

— M. Oguey, conseiller d'Etat, qui recevait la bannière fédérale de la Fête de tir venue de Coire, l'a fait... en romanche, notre quatrième langue nationale.

A cet effet, le sympathique chef du Département de l'Instruction publique avait suivi deux heures de phonétique romanche avec une Grisonnaise fixée à Lausanne. C'est ainsi que M. Oguey, qui a la bosse des langues, est parvenu à s'assimiler les subtilités de ce parler chantant.

Félicitations.

Résultats du concours de juillet

Si le mots-croisés de juillet n'offrait pas autant de difficultés que celui de juin, il n'en contenait pas moins un piège : la définition 7 (2) « moins maniable que la girouette » !

Un grand nombre de concurrents ont répondu : *Tête* !

C'était *Têtu* que portait la grille originale.

A part cela, rien de spécial à signaler, sinon le plaisir que prennent les mots-croisistes du *Nouveau Conteur* à déteeter les spirituelles réponses aux définitions de notre ami Elophe qui, croyez-le bien, prend, lui aussi, plaisir et peine à les imaginer.

Voici la liste des lauréats :

Mlle Sylvette Gross, Lausanne.

M. Jaque Faucherre, Moudon.

Mme Edm. Guinand, Neuchâtel.

Perrette de Juste-Olivier, Lausanne.

Mme Durgniat, Lausanne.

M. Monneyron, Moudon.

M. Ed. Fazan, Lausanne.

Mme Jane Paillard, Lausanne.

Mme M. Conod, Rolle.

Mme Matter-Estoppey, Nyon.

M. H. Jaton, Clarens.

M. A. Magnin, Montreux.

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 31 août 1954, une « grille » conforme à la « grille originale » à l'*Imprimerie Bron, Pré-du-Marché 11, Lausanne.*

rms.